

Il y a 75 ans, le barrage de Génissiat produisait ses premiers kWh...

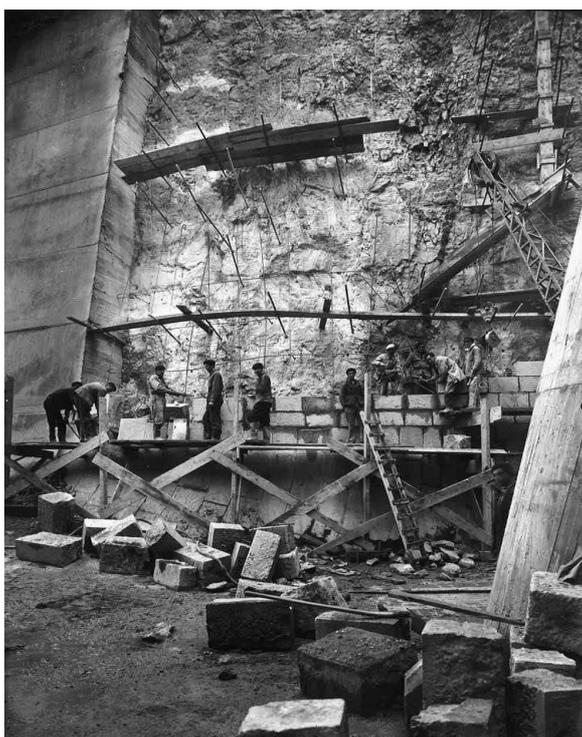
Ci-après des extraits du chapitre « Génissiat ou « la CNR...et le CNR » du livre « Regards sur l'histoire sociale dans l'Ain » édité par l'UD en 2015 :

« Avant tout, notons que depuis longtemps, le barrage-usine hydroélectrique de Génissiat fait l'unanimité. Pour des raisons propres à chacun, souvenir de jeunesse, rappels historiques, il reste une référence pour un grand nombre de personnes, tous horizons confondus. Pour certains, il fait resurgir des mémoires un passé entremêlé bien souvent de douleurs et de tendresse. Pour d'autres, les aspects techniques prévalent encore. Pour tous, il est devenu un site touristique incontournable dans la région.

S'il est encore remarquable que cet aménagement obtienne toujours le consensus, c'est en grande partie parce que le « barrage de Génissiat » est un symbole pour plusieurs raisons. Il sera le premier barrage-usine hydroélectrique français construit sur le Rhône. Au niveau de la production hydraulique, si l'on se met dans le contexte de l'époque, avant la guerre, ce chantier est un vrai défi technologique. La comparaison peut notamment être apportée avec le programme nucléaire français réalisé des décennies plus tard...

Historiquement, c'est depuis 1899 que l'on peut noter l'origine de ce qui deviendra un siècle plus tard « le modèle Rhône ». A l'initiative de la Chambre de commerce de Lyon, 27 délégués des Chambres de commerce de la région se prononcent en faveur d'un aménagement du Rhône au triple point de vue de la navigation, de l'irrigation et de l'utilisation de la force motrice afin d'en assurer le financement...

Le 27 mai 1933, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) tient son assemblée générale constitutive.



En 1937, est lancée la construction de l'aménagement de Génissiat... En 1939, le fleuve est coupé pour jeter les fondements de l'ouvrage. Aprement critiqués par la presse de droite, ils avancent lentement. L'entreprise qui les exécute réclame, pour respecter les délais, des entorses à la loi des 40 heures votée en 1936. C'est alors que le sénateur Léon PERRIER en appelle à la CGT en s'adressant directement la Bourse du Travail de Lyon où siège la " CGT du bâtiment ». Le secrétaire de la Région, Hildebert CHAINTREUIL, futur résistant, déporté, apporte l'appui du syndicat moyennant des améliorations sociales et le monopole de l'embauche. En quelques semaines, le chantier s'étoffe et les travaux prennent un cours rapide. Le fleuve est détourné, la construction des éléments du barrage commence.

Génissiat Ouvriers sur le chantier 1 ©photothèque CNR

Mais la guerre brise l'élan. Au moment de l'invasion, en 1940, devant l'approche de la Wehrmacht, l'autorité militaire ordonne de noyer le chantier. Quelques heures avant l'armistice, une vague de 15 mètres emporte 20 000 m³ de remblai et le travail acharné de six mois.

Notons que tout au long du dernier conflit 1939-1945, c'est le deuxième plus grand chantier de taille européenne, après le « Mur de l'Atlantique ». La construction du barrage permet à des milliers d'hommes d'obtenir une carte de travail. C'est inespéré pour la population locale et une aubaine pour les salariés de tous pays. La Résistance a, là-aussi, une réserve, une manne disponible. Les partisans s'activent parfois la nuit pour « démolir » le travail effectué le jour.

Il apparaît rapidement le lien indissociable entre la vie du chantier de Génissiat, l'activité des réseaux de résistance en son sein, avec notamment de nombreux camarades de la CGT et les répercussions au sein du CNR (Conseil National de la Résistance).

Jusqu'en 1945, les équipes reprennent l'ouvrage avec les moyens réduits de l'époque...

A la Libération les travaux s'accélèrent.

Marcel PAUL l'un de ces hommes devenu, après la guerre, Ministre de la Production Industrielle et grand architecte des entreprises EDF et GDF effectue plusieurs visites sur le site. Il fait de l'usine de Génissiat un atout pour le redémarrage de l'activité économique du pays, pour la reconstruction de la nation.

Le premier objectif, dès la mise en service, est de fournir de l'énergie électrique pour la capitale Française, une ligne directe avec Paris a été construite spécialement pour cela.

L'usine de Génissiat et l'homme Marcel PAUL sont intimement liés.



Génissiat Amont prises d'eau ©photothèque CNR

Le 8 avril 1946 est adoptée la loi de nationalisation du secteur électrique et gazier composé de 1450 entreprises avec la création de deux entreprises de service public EDF et GDF. La CNR échappe à la nationalisation du secteur électrique. Le 22 juin 1946 est publié le décret qui instaure le statut national des personnels des IEG¹... La gestion de la production est par la suite confiée à EDF dans le cadre de la loi de nationalisation du 8 avril 1946. La loi de nationalisation impose un monopole public de production, de transport et de distribution de l'électricité. C'est donc EDF qui prend en charge l'exploitation de la centrale de Génissiat et assure la vente d'électricité dans le cadre du service public. « Le 19 janvier 1948, à 11 h 45, nous assistons à la mise en eau du barrage de Génissiat. Puis le 19 mars, à la mise en service du premier groupe de l'usine de 65 mégawatts ».

Engagée en 2000, la privatisation de la CNR est aujourd'hui finalisée: Filiale du groupe ENGIE, la CNR constitue aujourd'hui le premier producteur Français indépendant de taille européenne.

Si vous avez l'occasion de visiter le barrage, vous pourrez constater que vos accompagnatrices ne connaissent ni le passé EDF du barrage, ni Marcel PAUL... Vous aurez pourtant rendez-vous à l'entrée de l'usine... Rue Marcel PAUL... Inaugurée le 2 juin 1990 ; à l'initiative de la municipalité et du syndicat CGT du personnel !